

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 16 décembre 2008 à 17 heures, à la salle des Lys située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames :

Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette et Chantale T. Renaud

Messieurs :

Claude Denis, Roch Dumont, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Serge Mainville et Gilles Roy

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

SONT ABSENTS :

Madame Thérèse Richard De Nitto
Messieurs Alain Filion et Jean-Claude Rousseau

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Byette, directeur général
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Monsieur Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 17 h 20.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2008

44-CC-2008-2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Gervais:

d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 7.1: Dérogation au régime pédagogique – écoles Jacques-Rousseau, André-Laurendeau, Mgr-A.-M.-Parent – programmes particuliers en arts.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.3 b) Demande de révision de décision pour l'élève J.M.
 - 6.4 Horaires des audiences publiques
 - 6.5 Désignation de la personne responsable à l'éthique et à la déontologie et son substitut
18. Ajournement ou clôture de la séance

DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION POUR L'ÉLÈVE J.M.

Ce point est reporté.

45-CC-2008-2009

HORAIRE DES AUDIENCES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT le projet de plan d'organisation scolaire 2009-2014;

CONSIDÉRANT les articles 7.8 et 7.11 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés dans une école* adoptée par le Conseil des commissaires le 26 juin 2007;

CONSIDÉRANT l'avis public donné le 28 juin 2008;

CONSIDÉRANT les demandes d'audience reçues;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon Poulin :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2008

QUE le Conseil des commissaires décide d'entendre en audience publique les personnes, organismes ou groupes, selon les horaires déposés.

** La commissaire Denise Girard arrive pendant les discussions. **

Les amendements suivants sont proposés:

Horaire du 12 janvier

- inverser l'ordre de présentation des écoles Paul-Chagnon et de Maricourt

Horaire du 14 janvier

- inverser l'ordre de présentation des écoles des Quatre-Vents et Pierre-Laporte

Horaire du 15 janvier

- ajouter, au début de l'horaire, les demandes du conseil d'établissement Gérard-Filion et de Mme Julie Boulanger (pour un groupe de parents d'élèves – transfert école Armand-Racicot vers école de Normandie)
- inverser l'école George-Étienne-Cartier (prévue le 15 janvier) et l'école secondaire Jacques-Rousseau (prévue le 22 janvier)
- ajouter une pause (repas)

Horaire du 22 janvier

- inverser l'ordre de présentation de Me Frédéric Nadeau avec celle de Maryse Drouin
- inverser l'école Jacques-Rousseau (prévue le 22 janvier) et l'école George-Étienne-Cartier (prévue le 15 janvier)

Horaire du 21 janvier

- Déplacer la présentation de l'école secondaire Antoine-Brossard à la fin de l'horaire

Ces propositions d'amendement sont adoptées à l'unanimité.

Une proposition d'amendement est faite pour ajouter, à la fin de l'horaire du 14 janvier 2009, la demande faite hors délai de Mme Manon Roy.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2008

Le vote est demandé par le commissaire Sylvain Lévesque.

POUR: 10 CONTRE: 8 ABSTENTION: 0

Adoptée à la majorité

Le vote est demandé sur la proposition principale, telle qu'amendée.

POUR: 16 CONTRE: 1 ABSTENTION: 1

Adoptée à la majorité

46-CC-2008-2009

DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE ET SON SUBSTITUT

CONSIDÉRANT le Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des commissaires adopté le 26 octobre 1999 conformément aux articles 175.1 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que ce règlement prévoit qu'un comité d'examen, formé de trois membres du Conseil des commissaires, est chargé de l'application de ce code;

CONSIDÉRANT que l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* a été modifié et prévoit dorénavant que la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction ne peut être un membre du conseil des commissaires ni un employé de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que les commissaires ont déterminé des critères pour sélectionner cette personne et son substitut;

CONSIDÉRANT que les deux juristes proposés comptent chacun plus de 10 ans de pratique;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc :

1. De désigner Me Isabelle Roy à titre de personne responsable de l'éthique et de la déontologie *des commissaires*;
2. De désigner Me Guy Arsenault à titre de substitut, en cas d'absence ou d'empêchement de Me Isabelle Roy;
3. Que la durée de leur mandat soit de 4 ans;
4. Que leur rémunération soit fixée à 125,00 \$ de l'heure.

Corrigée par la résolution
no 54-CC-2008-2009
"des commissaires" et
non du commissaire

Le commissaire Sylvain Lévesque propose, en amendement à la proposition principale, de réduire la durée du mandat à 3 ans.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2008

Le vote est demandé sur cette proposition d'amendement.

POUR: 1 CONTRE: 16 ABSTENTION: 1

La proposition d'amendement est rejetée à la majorité

****Le commissaire Sylvain Lévesque a voté POUR.****

Le vote est ensuite demandé sur la proposition principale.

POUR: 17 CONTRE: 1 ABSTENTION: 0

Adoptée à la majorité

**** Le commissaire Sylvain Lévesque a voté CONTRE.****

47-CC-2008-2009

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon Poulin que la séance soit ajournée au mardi 6 janvier 2009 à 18 h 30 à la salle des Lys.

La séance prend fin à 18 h 45.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 16 DÉCEMBRE 2008

